



## Attestation sur l'honneur pour s'inscrire à une prestation « Permis de conduire » financée par le Compte personnel de formation (CPF)

	iliser vos droits CPF pour de la route (cocher le peri		duire de la typologie mentionnée à
Catégorie A  A1  A2	Catégorie B  B B1 B96 BE B78	Catégorie C  C1  C1E  CE	Catégorie D  D  D1  D1E  DE
1° l'obtention du permis sécurisation de votre par 2° vous ne faites pas l'ob de conduire ou d'une réd 3° la prestation achetée - des heures de co - une remise à niv - des heures de inversement; - la formation de roues motorisé; - la formation con au moins 2 ans;	cours professionnel; pjet d'une suspension de p supération de points. avec vos droits CPF ne do conduite complémentaires reau ou à une récupération conduite permettant de 7 heures permettant aux inplémentaire de 7 heures e de travail déjà occupé au	la réalisation de votre pro permis de conduire, d'une it pas correspondre à : ; n de points ; passer de la boite man titulaires du permis B de pour l'obtention du permis	pjet professionnel ou à favoriser la interdiction de solliciter un permis nuelle à la boite automatique ou e conduire un deux-roues ou trois- s A si vous avez le permis A2 depuis nancement revient exclusivement à
Merci de répondre au qu	iestionnaire ci-dessous en	fonction de votre situation	on:
Cas n°1 L'obtention du p Si oui, répondre aux deux		ouerait à la réalisation de	votre projet professionnel.
Quel est le projet ?			e de la companya de l
En quoi ce permis contrib	ouerait à la réalisation de v		
Cas n°2 L'obtention du p	ermis de conduire contrib	ouerait à la sécurisation de	e votre parcours professionnel :

☐ En application d'une clause de mobilité géographique, votre lieu de travail est maintenant

□ Vous êtes amené(e) à exercer des contrats de travail successifs sur des lieux éloignés de votre domicile
 □ Autre (préciser) : ......



☐ Vous serez bientôt amené(e) à travailler en horaire décalé (notamment la nuit)

☐ Il facilitera votre recherche d'emploi

significativement éloigné de votre domicile





J'atteste sur l'honneur passer le permis de cor	ne pas être en situation de suspension/retrait de permis ou d'interdiction de nduire.
Je dispose déjà d'une o en cours de validité.	u plusieurs catégories de permis de conduire d'un véhicule terrestre à moteur
	quelles :
A second control of a second test of the	rande i que la fill de la colocida per de terra de la colocidad de la fill de la colocidad de la papa de la colocidad del colocidad de la colocidad del colocidad de
Avez-vous déjà mobilisé votre (	PF pour financer un permis de véhicule terrestre à moteur ?
OUI C	NON
Dans l'affirmative, lequel/lesque	els Et quand :
Je soussigné M/ Mme	
The second secon	
domicilié(e) à	
☐ Atteste sur l'honneur	
Atteste sur l'honneur dessus et que mes déconstitue un faccomplie par quelque moyen pour objet ou qui peut avoir pjuridiques. » article 441-1 du co	que l'utilisation de mon CPF financera une action éligible comme indiquée ci-
Atteste sur l'honneur dessus et que mes déconservement : « Constitue un fa accomplie par quelque moyen pour objet ou qui peut avoir piuridiques. » article 441-1 du co d'emprisonnement et de 45 00 mobilisés.	que l'utilisation de mon CPF financera une action éligible comme indiquée ci- larations sont sincères.  aux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui d our effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences de pénal. Le faux, l'usage de faux ainsi que la tentative sont punis de trois ans
Atteste sur l'honneur dessus et que mes déconserve dessus et que mes déconserve des des des des des des des des des de	que l'utilisation de mon CPF financera une action éligible comme indiquée ci- larations sont sincères.  aux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui d pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences de pénal. Le faux, l'usage de faux ainsi que la tentative sont punis de trois ans 0 € d'amende au-delà de l'obligation de rembourser les droits CPF indûment

Attention : L'attestation doit être proposée au titulaire par l'organisme de formation qui en assure la bonne complétude et la conserve. Elle pourra être demandée à tout moment par la Caisse des Dépôts.

p.2/2

